

## Direction Prévention Sécurité Tranquillité Publiques Agent de Police Municipale (H/F)



(Catégorie C - Filière Police Municipale)

Sous la responsabilité du Chef de brigade, l'Agent de Police Municipale est chargé de veiller à l'application des pouvoirs de police du Maire, travaillant en binôme, l'agent est garant du bon ordre, de la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques au sein d'une brigade opérationnelle du service de Police Municipale.

Il/elle contribue au sein d'une équipe à la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de la Ville de Chambéry.

Il/elle inscrit ses activités dans la doctrine d'emploi de la Police Municipale de Chambéry et dans le triptyque prévention/répression/solidarité. En ce sens, l'agent assure un lien de proximité avec la population, assure une présence rassurante et une surveillance sur des temps et lieux spécifiques, contribue à prévenir les infractions en renvoyant aux usagers des repères en termes de normes et de règles, tout en portant une image positive de la Ville.

### MISSIONS PRINCIPALES : Il/elle :

- Contrôle et fait respecter le cadre légal et réglementaire assigné à la fonction
- Mène une action préventive à l'intérieur de son périmètre d'intervention
- Assure la sécurité des personnes et des biens publics, la tranquillité, la salubrité et le bon ordre
- Assure une présence sur le terrain et surveille les espaces, les bâtiments publics, espaces verts et jardins, abords des établissements scolaires
- Porte assistance à la population
- Informe, renseigne et oriente la population
- Réalise les activités liées au fonctionnement du service et les missions administratives
- Peut assurer la tenue du poste de commandement et renseigner le logiciel applicsva
- assure la tenue des cérémonies officielles

### COMPETENCES REQUISES :

- Maîtriser le rôle et les missions de la Police Municipale
- Connaître les droits et devoirs du fonctionnaire
- Respecter la déontologie
- Faire preuve de discernement
- Respecter les consignes et procédures en vigueur
- Pratiquer la self défense et les GTPI
- Savoir adapter ses propos et son comportement aux interlocuteurs selon les situations rencontrées
- Savoir prévenir, conseiller et dissuader des usagers
- Exprimer son point de vue sans l'imposer, avoir une maîtrise de soi
- Savoir mutualiser les informations avec les collègues, les partenaires
- Avoir le sens de l'observation, être réactif
- Avoir des qualités rédactionnelles

Fiche de poste détaillée disponible auprès du service recrutement ([recrutement@mairie-chambery.fr](mailto:recrutement@mairie-chambery.fr))

Renseignements auprès de:

Roland ROCCHIA ou Stéphane DUONG 04 79 60 21 76

CV et lettre de motivation à adresser à:  
Hôtel de Ville, BP 11105, 73011 CHAMBERY cedex  
ou [recrutement@mairie-chambery.fr](mailto:recrutement@mairie-chambery.fr)

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le 14 décembre 2018

Sylvie KOSKA,  
adjointe chargée des ressources humaines et de la  
démocratie participative

